

## CANADA

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### **Réduire les obstacles à l'investissement direct étranger (2007, 2009, 2011)**

**Recommandations :** Réduire les restrictions à l'investissement étranger dans le secteur des télécommunications. Supprimer la limitation des participations étrangères dans le transport aérien afin de mener à son terme l'accord Canada-UE et de tirer pleinement parti de ses avantages potentiels.

**Mesures prises :** En 2010, la limitation des participations étrangères a été levée sur les satellites et des consultations publiques ont été organisées en vue de réduire ces restrictions dans les télécommunications. Une législation a été approuvée en 2009, portant de 25 à 49 % le plafond des participations étrangères au capital des compagnies aériennes, et des réglementations sont en cours d'élaboration afin de compléter l'Accord Canada-UE concernant la création d'une zone ouverte d'aviation transatlantique.

#### **Réduire les obstacles à la concurrence dans les industries de réseau (2007, 2009, 2011)**

**Recommandations :** Réduire la participation publique dans le secteur de l'électricité et développer la concurrence sur les marchés de gros et de détail. Supprimer les protections monopolistiques dont bénéficie Postes Canada.

**Mesures prises :** Aucune.

#### **Réformer le régime fiscal (2007, 2009, 2011)**

**Recommandations :** Recourir davantage aux taxes environnementales, aux impôts fonciers ou aux taxes sur la valeur ajoutée et abaisser le taux de l'impôt sur les sociétés et le taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Harmoniser les taxes provinciales sur les ventes avec la taxe fédérale sur les produits et les services dans les provinces où cela n'a pas été fait.

**Mesures prises :** L'administration fédérale finira d'appliquer son programme d'allègements d'impôts sur les sociétés en 2012. Les provinces de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ont remplacé leurs taxes de vente par la taxe fédérale de vente harmonisée en juillet 2010, mais cette mesure sera inversée en Colombie-Britannique en mars 2013. La taxe fédérale sur le capital a été supprimée et toutes les provinces en feront autant en 2012.

#### **Réduire les obstacles à la concurrence interprovinciale dans les services professionnels (2007, 2009)**

**Recommandations :** Accroître la mobilité entre les provinces des services professionnels et des professions commerciales en mettant en œuvre intégralement l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

**Mesures prises :** En 2009, l'ACI a été modifié afin d'assurer la reconnaissance mutuelle des certifications professionnelles dans toutes les régions. Des accords additionnels ont été établis afin d'accroître encore la mobilité entre certaines provinces en 2009 et 2010.

### Autres priorités

#### **Réformer le régime d'assurance chômage (2007, 2009, 2011)**

**Recommandations :** Réduire la persistance du chômage et favoriser la mobilité de la main-d'œuvre en introduisant un système de bonus-malus patronal ou en limitant l'accès des travailleurs saisonniers ou temporaires au régime d'assurance chômage dans les régions à chômage élevé.

**Mesures prises :** Aucune.

#### **Améliorer les politiques de soutien à la recherche-développement (R-D) (2007, 2011)**

**Recommandations :** Évaluer les politiques actuelles de soutien à la R-D et, à partir des résultats obtenus, redéfinir les programmes afin de renforcer l'innovation dans le secteur des entreprises.

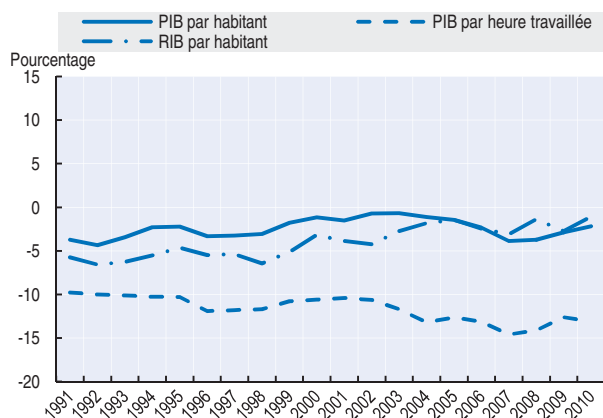
**Mesures prises :** Un groupe d'experts indépendants a été créé en octobre 2010 afin d'examiner d'ici à octobre 2011 le soutien fédéral à la R-D et de recommander des moyens d'améliorer son efficacité. En 2011, les autorités ont mis en place un programme de financement conjoint de projets de commercialisation entre les collèges et les universités et d'aide accrue aux petites entreprises pour l'adoption de technologies clés.

## CANADA

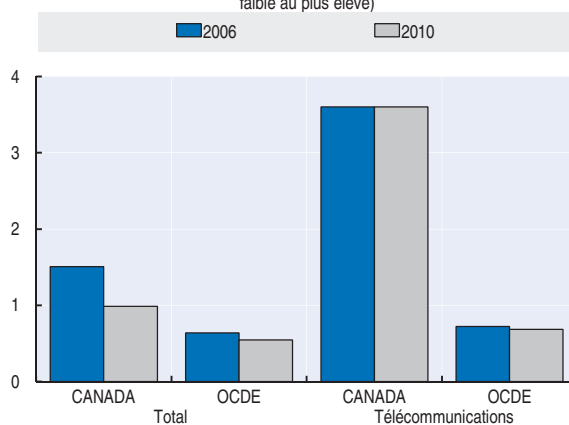
- Le léger écart de PIB par habitant par rapport à la moyenne supérieure des pays de l'OCDE a persisté en raison d'une productivité du travail relativement faible.
- Dans les domaines prioritaires, des progrès ont été réalisés du point de vue de l'amélioration de la mobilité de la main-d'œuvre, de la réduction des taux d'impôt effectifs sur les sociétés et des restrictions à l'investissement étranger, mais peu de mesures ont été prises pour libéraliser les secteurs des postes et de l'électricité.
- Dans les autres domaines, l'allongement de la durée de l'indemnisation du chômage et les accords de partage de l'emploi ont contribué à amortir les effets de la crise, et ces dispositifs sont maintenant en cours de démantèlement. Les initiatives ciblées sur le marché du travail ont permis de renforcer les incitations à travailler et d'améliorer les qualifications des travailleurs âgés, des autochtones, des immigrants récents et des jeunes.

## Indicateurs de performance et de politique

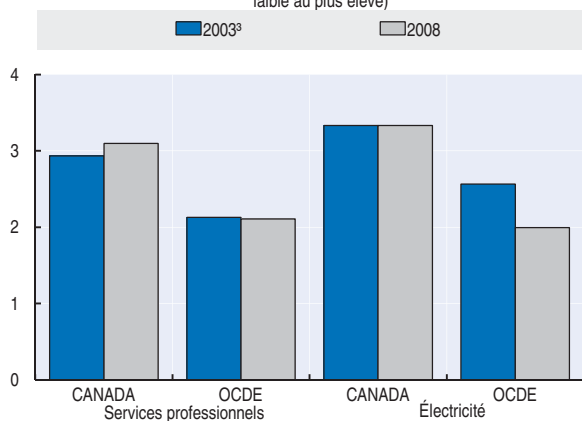
**A. Un faible écart de niveau de vie perdure**  
Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>1</sup>



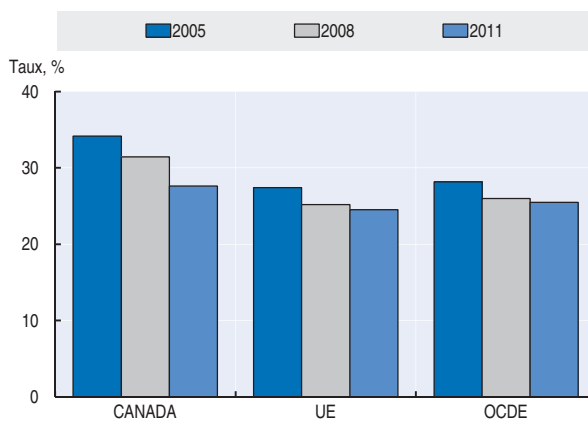
**B. Les obstacles à l'investissement direct étranger ont été réduits mais demeurent relativement importants<sup>2</sup>**  
Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)



**C. Les obstacles à la concurrence peuvent encore être réduits dans plusieurs secteurs**  
Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)



**D. Le taux de l'impôt sur les sociétés a été sensiblement réduit et le sera encore<sup>4</sup>**



1. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).
2. L'indice de restrictivité de la réglementation de l'IDE de l'OCDE repose uniquement sur les dispositions juridiques limitant l'investissement direct étranger, et ne tient pas compte de la façon dont elles sont appliquées.
3. La moyenne de l'OCDE exclut le Chili, l'Estonie, Israël et la Slovaquie.
4. Taux global (de droit commun) de l'impôt sur les sociétés correspondant à la somme des prélèvements réalisés par les administrations centrale et infranationales.

Source : Graphique A : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 90 des Perspectives économiques ; graphique B : [www.oecd.org/investment/index](http://www.oecd.org/investment/index) ; graphique C : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits ; graphique D : OCDE, Base de données fiscales.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932565110>